

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 16955 Numéro SIREN : 499 430 544 Nom ou dénomination : 49/51 avenue George V Holding SAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt 56145

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 05-07-2019

N° DE DEPOT : 056145

N° GESTION : 2007B16955

N° SIREN : 499430544

DENOMINATION : 49/51 avenue George V Holding SAS

ADRESSE : 15 av Matignon 75008 Paris

MILLESIME : 2018



49/51 avenue George V Holding SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Audit - Commissariat aux comptes

19 rue de Presbourg 75116 PARIS

Tél : 33 1 40 67 70 00 - contact@denjeansa.fr - www.denjeanassociés.fr

Société de commissariat aux comptes au capital de 200 000 euros - SAS

SIRET 539 769 729 000 10 - RCS PARIS 539 769 729 - TVA intracommunautaire FR26539769729 - Code APE : 6920Z



49/51 avenue George V Holding SAS

Siège Social : 15, avenue Matignon – 75008 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 10 017 094 €
RCS PARIS 499 430 544

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



**49/51 avenue George
V Holding SAS**

*Comptes Annuels
Exercice clos le*

31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'associé unique de la société 49/15 avenue George V Holding SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 49/51 avenue George V Holding SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



**49/51 avenue George
V Holding SAS**

*Comptes Annuels
Exercice clos le*

31 décembre 2018

Votre société procède à des estimations comptables portant sur l'évaluation des titres de participation. Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformément aux principes décrits dans la note de l'annexe « règles et méthodes comptables » paragraphe « titres de participations ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



**49/51 avenue George
V Holding SAS**

*Comptes Annuels
Exercice clos le*

31 décembre 2018

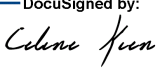
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 16 mai 2019

Denjean & Associés Audit

DocuSigned by:

0F00E579D6044BA...

Céline Kien

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	56 042 520		56 042 520	56 042 520
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	56 042 520		56 042 520	56 042 520
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	76 594		76 594	7 401
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	316 949		316 949	225 462
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	393 543		393 543	232 863
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	56 436 063		56 436 063	56 275 383

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 017 094	10 017 094
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	24 667 840	24 767 840
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	626 117	501 831
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	20 307 134	17 945 706
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	265 807	2 485 714
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 883 992	55 718 185
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	531 141	454 174
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 930	20 930
Dettes fiscales et sociales		82 094
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	552 071	557 198
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	56 436 063	56 275 383

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes			38 302	51 411
Impôts, taxes et versements assimilés			76	76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				-1
Total charges d'exploitation (II)			38 378	51 487
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-38 378	-51 487
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				2 109 986
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				2 109 986
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				2 109 986
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-38 378	2 058 499

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-304 185	-427 215
Total des produits (I+III+V+VII)		2 109 986
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	-265 807	-375 728
BENEFICE OU PERTE	265 807	2 485 714

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 49-51 AVENUE GEORGES V HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 56 436 063 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 265 807 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 05/06/2014, modifié et amendé.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont amortis sur la durée de l'emprunt.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	56 042 520			56 042 520
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	56 042 520			56 042 520
ACTIF IMMOBILISE	56 042 520			56 042 520

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI 49-51 AVENUE GEORGES V	3 662	-20 522	99,00	56 043	56 043			4 922	614	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 76 594 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	76 594	76 594	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	76 594	76 594	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 017 094,00 € décomposé en 10 017 094 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
DIV ROCK GEORGE V SARL L-1528 LUXEMBOURG	100,00	10 017 094,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	17 945 706
Résultat de l'exercice précédent	2 485 714
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	20 431 420
Affectations aux réserves	124 286
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	20 307 134
Total des affectations	20 431 420

Par décision du 12/12/2018, les associés ont décidé d'un versement d'une prime d'émission à hauteur de 100 000 €.

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	10 017 094				10 017 094
Primes d'émission	24 767 840			100 000	24 667 840
Réserve légale	501 831	124 286	124 286		626 117
Report à Nouveau	17 945 706	20 307 134	20 307 134	17 945 706	20 307 134
Résultat de l'exercice	2 485 714	-2 485 714	265 807	2 485 714	265 807
Dividendes					
Total Capitaux Propres	55 718 185	17 945 706	20 697 227	20 531 420	55 883 992

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 552 071 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 930	20 930		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	531 141	531 141		
Produits constatés d'avance				
Total	552 071	552 071		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 175
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	20 175

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/12/2007, la société SASU 49-51 AVENUE GEORGES V HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU 49-51 AVENUE GEORGE V HOLDING. L'option a été renouvelée en date du 18/07/2012. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le groupe d'intégration fiscale ne supporte aucune charge d'IS. Le produit d'impôt correspond à la charge d'impôt de la SCI (impôt sur les sociétés que la SCI aurait supporté si elle avait été imposée hors du groupe d'intégration fiscale).

Etat des déficits reportables du groupe fiscalement intégré :

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent : 13 505 678 €
 - Déficits imputés au titre de l'exercice : 574 977 €
 - Déficits reportables : 12 930 700 €
 - Déficits nés au titre de l'exercice : 0 €
- Total des déficits restant à reporter : 12 930 700 €

Etat des déficits reportables dans le cadre d'une imposition séparée :

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent : 20 995 681 €
 - Déficits imputés au titre de l'exercice : 0 €
 - Déficits reportables : 20 995 681 €
 - Déficits nés au titre de l'exercice : 39 208 €
- Total des déficits restant à reporter : 21 034 889 €

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 305 015 €

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Prudential Insurance Company of America

Adresse du siège social :
751 Broad Street
Newark , NJ07102 USA

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement concernant les participations dans le cadre de l'emprunt contracté par la SCI	56 042 520
Autres engagements donnés	56 042 520
Total	56 042 520
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société a signé une convention de nantissement, au profit de la HELABA, portant sur l'ensemble des parts sociales détenues dans la SCI 49-51 avenue Georges V.

49/51 AVENUE GEORGE V HOLDING SAS
société par actions simplifiée au capital de 10.017.094 euros
siège social : 15 avenue Matignon – 75008 Paris
RCS Paris 499 430 544

EXTRAIT

**DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 MAI 2019**

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat

L'Associé Unique décide, conformément aux termes de l'article 18 des statuts de la Société, d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 265.806 euros,

- à hauteur de 5 % du montant des bénéfices, soit 13.291 euros, à la réserve légale, et
- pour le reste, au compte « Report à nouveau », qui atteindra, après affectation, un solde positif de 20.559.649 euros.

EXTRACT

**OF THE MINUTES
OF THE SOLE SHAREHOLDERS'
DECISIONS
DATED 29 MAI 2019**

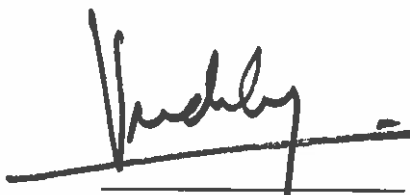
SECOND DECISION

Allocation Of Profit

The Sole Shareholder decides, further to the provisions of Article 18 of the Company's articles of association, to allocate the total profit of the financial year ended December 31st, 2018, amounting to 265,806 Euros:

- up to 5% of the profit, that is 13,291 Euros, to the legal reserve, and
- For the rest, to the "Retained Earnings" account, which will reach after allocation 20,559,649 Euros.

Certifié conforme



M. Jocelyn de Verdelon
Président